



## RAPPORT DE GESTION

---

### TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE .....	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010 .....	2
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA .....	3
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS.....	7
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ .....	13
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE .....	24
INFORMATIONS ADDITIONNELLES .....	27
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES .....	36

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du troisième trimestre 2010 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers de la Compagnie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement, et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

## FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2010

- Le bénéfice d'exploitation de Quebecor a atteint 329,9 M\$ au troisième trimestre 2010, en hausse de 28,9 M\$ (9,6 %) par rapport à la même période de 2009.
- Le lancement du réseau de services mobiles (« réseau 3G+ ») de Vidéotron Ltée (« Vidéotron »), le 9 septembre 2010, a été un franc succès. La conception et le déploiement d'un tel réseau en si peu de temps représente un exploit important. De plus, au 30 septembre 2010, soit trois semaines après le lancement, 21 900 lignes avaient été activées sur ce nouveau réseau, dont 11 000 migrations en provenance des activités d'exploitant de réseau mobile virtuel (« ERMV »).
- Le 9 septembre 2010, Vidéotron a également lancé illico mobile qui permet aux clients, entre autres, d'accéder sur leur téléphone mobile à des titres d'émissions et à des séries télévisées provenant de 28 chaînes, à de la musique offerte sur 45 chaînes du réseau Galaxie et à une boutique mobile illico qui propose près de 30 000 contenus numériques variés. Dans la foulée du lancement du nouveau réseau de téléphonie mobile de Vidéotron, Quebecor Media a confirmé qu'elle compte utiliser ce réseau comme pierre angulaire de sa stratégie d'entreprise, dont l'objectif est de rallier toutes les ressources créatrices de la Compagnie et de permettre aux consommateurs d'accéder aux technologies, aux services et à l'information en tout temps et en tout lieu.
- Au cours du troisième trimestre 2010, Vidéotron a de nouveau enregistré une croissance de sa clientèle à l'ensemble de ses services.
- Dans le secteur Médias d'information, hausse de 2,4 % des revenus publicitaires pour les quotidiens urbains, soit une croissance pour un deuxième trimestre consécutif.
- Les économies additionnelles générées par les mesures de restructuration de coûts instaurées à la fin de 2008 dans le secteur Médias d'information sont estimées à 29,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010 par rapport à la même période un an plus tôt, soit des économies totales annualisées de 95,0 M\$ depuis le début du programme.
- Au cours du troisième trimestre 2010, la Compagnie a continué son plan d'investissement dans le secteur Médias d'information afin d'augmenter ses sources de revenus. Agence QMI a poursuivi son développement, notamment par la mise en place de deux salles de nouvelles à Montréal et à Toronto, a créé des équipes multiplateformes dédiées à la couverture d'événements et a centralisé la couverture photo partout au Canada. De plus, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, Agence QMI est devenue le seul fournisseur de contenu généraliste au Canada pour l'ensemble des propriétés médias de Quebecor Media, par suite de la fin de l'association de cette dernière avec La Presse Canadienne. Par ailleurs, deux nouveaux journaux régionaux ont été lancés durant le troisième trimestre : *L'Écho de Saint-Eustache* et *Le Point du Lac-Saint-Jean*. Le Bureau des ventes nationales QMI a également conclu des ententes publicitaires multiplateformes à l'échelle nationale auprès de nouveaux clients. Pour sa part, le Réseau Quebecor Media a continué la mise en œuvre de son propre réseau de distribution, en agrandissant son territoire dans quatre nouvelles régions du Québec.

## MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les PCGR du Canada. Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

### Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la perte sur refinancement de dettes, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, les impôts sur le bénéfice, la part des actionnaires sans contrôle et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de la Compagnie.

**Tableau 1****Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés****(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice (perte) d'exploitation :				
Télécommunications	260,6 \$	235,7 \$	776,3 \$	692,0 \$
Médias d'information	40,6	44,9	140,2	130,2
Télédiffusion	13,3	10,3	46,3	47,8
Loisir et divertissement	12,2	11,9	16,3	17,5
Technologies et communications interactives	1,2	1,0	3,5	2,7
Siège social	2,0	(2,8)	(10,0)	(1,1)
	<b>329,9</b>	301,0	<b>972,6</b>	889,1
Amortissement	(98,5)	(86,8)	(280,0)	(257,2)
Frais financiers	(67,6)	(65,9)	(209,4)	(188,8)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	79,0	31,1	69,7	57,3
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(22,6)	(3,9)	(26,0)	(8,1)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(12,3)	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	–	–	–	(13,6)
Impôts sur le bénéfice	(62,5)	(41,8)	(140,9)	(94,1)
Part des actionnaires sans contrôle	(74,9)	(65,9)	(187,1)	(182,3)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	–	1,6	–	1,6
<b>Bénéfice net</b>	<b>82,8 \$</b>	69,4 \$	<b>186,6 \$</b>	203,9 \$

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies**

La Compagnie définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la perte sur refinancement de dettes, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et les résultats des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est une mesure utile pour fournir une indication de la rentabilité à long terme des activités d'exploitation de la Compagnie en éliminant l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de la Compagnie.

## Tableau 2

### Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	59,7 \$	52,9 \$	175,0 \$	152,3 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	79,0	31,1	69,7	57,3
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(22,6)	(3,9)	(26,0)	(8,1)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(12,3)	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	–	–	–	(13,6)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	(14,5)	(0,1)	(7,9)	35,2
Part des actionnaires sans contrôle afférente aux ajustements	(18,8)	(12,2)	(11,9)	(20,8)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	–	1,6	–	1,6
<b>Bénéfice net</b>	<b>82,8 \$</b>	<b>69,4 \$</b>	<b>186,6 \$</b>	<b>203,9 \$</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés pour des raisons statutaires ou dans le cadre de la planification fiscale.

### Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important de liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

### Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (cf. « Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs »), moins la portion monétaire des frais d'intérêts et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidités générées par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont considérés comme un indicateur important de liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente la conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de cette filiale.

**Tableau 3**  
**Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de cette filiale**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 4)	89,5 \$	131,5 \$	174,4 \$	192,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	194,6	122,6	494,5	355,3
Acquisitions d'actifs incorporels	28,3	32,9	89,8	86,0
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif <sup>1</sup>	(2,3)	(0,5)	(49,6)	(1,5)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation</b>	<b>310,1 \$</b>	<b>286,5 \$</b>	<b>709,1 \$</b>	<b>632,3 \$</b>

<sup>1</sup> En 2010, la période de neuf mois inclut la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information.

### Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés pour la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisée par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

### Comparaison des troisièmes trimestres 2010 et 2009

**Revenus** de 969,9 M\$, en hausse de 45,4 M\$ (4,9 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (48,3 M\$ ou 9,6 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Télédiffusion (5,1 M\$ ou 5,7 %) et Technologies et communications interactives (1,2 M\$ ou 5,7 %).
- Diminution dans les secteurs Médias d'information (4,5 M\$ ou -1,8 %) surtout attribuable à la baisse des revenus de tirage, et Loisir et divertissement (2,4 M\$ ou -3,0 %).

**Bénéfice d'exploitation** de 329,9 M\$, en hausse de 28,9 M\$ (9,6 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (24,9 M\$ ou 10,6 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Télédiffusion (3,0 M\$ ou 29,1 %), Loisir et divertissement (0,3 M\$ ou 2,5 %) et Technologies et communications interactives (0,2 M\$ ou 20,0 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (4,3 M\$ ou -9,6 %).
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement, au quatrième trimestre 2009, de la provision cumulative pour droits de licences de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), la hausse du bénéfice d'exploitation au troisième trimestre 2010 s'est établie à 7,7 %, contre 11,2 % pour la même période de 2009.

**Bénéfice net** de 82,8 M\$ (1,28 \$ par action de base) au troisième trimestre 2010, contre 69,4 M\$ (1,08 \$ par action de base) à la même période de 2009, soit une hausse de 13,4 M\$ (0,20 \$ par action de base) ou de 19,3 %.

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
  - un écart favorable de 47,9 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
  - la hausse de 28,9 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancés en partie par :

- l'augmentation de 20,7 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 18,7 M\$ de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux ;
- l'augmentation de 11,7 M\$ de la charge d'amortissement.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 59,7 M\$ au troisième trimestre 2010 (0,93 \$ par action de base), contre 52,9 M\$ (0,82 \$ par action de base) à la même période de 2009, soit une hausse de 6,8 M\$ (0,11 \$ par action de base), ou de 12,9 %.

**Charge d'amortissement** de 98,5 M\$, soit une hausse de 11,7 M\$.

- L'augmentation s'explique surtout par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2009 et au cours des neuf premiers mois de 2010 dans le secteur Télécommunications, dont le début de l'amortissement des immobilisations relatif au réseau 3G+ à la suite de son lancement le 9 septembre 2010.

**Frais financiers** de 67,6 M\$, en hausse de 1,7 M\$.

- Cette hausse s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt de base, contrebalancée en partie par l'impact de la baisse du niveau moyen d'endettement.

**Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers** de 79,0 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 31,1 M\$ au même trimestre de 2009, soit un écart favorable 47,9 M\$.

- Cet écart s'explique surtout par la fluctuation favorable de la juste valeur des options de règlement anticipé, dû à la fluctuation des taux d'intérêt.

**Charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux** de 22,6 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 3,9 M\$ à la même période de 2009.

- Dans le cadre de la mise en service de son réseau 3G+, Vidéotron a enregistré une charge de 10,0 M\$ liée à la résiliation de son contrat d'ERMV et une charge de 4,9 M\$ relativement aux frais de migration.
- Au troisième trimestre 2010, dans le cadre des mesures de restructuration, une charge hors caisse de 3,5 M\$ pour dépréciation de certains actifs a été enregistrée dans le secteur Médias d'information, contre une charge de 0,4 M\$ au troisième trimestre 2009. De plus, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 1,5 M\$ a été enregistrée en relation avec de nouveaux programmes de réduction d'effectifs, contre 3,1 M\$ au troisième trimestre 2009.
- Dans le cadre du repositionnement de la chaîne de télévision généraliste Sun TV avec la création du nouveau service spécialisé The Sun TV News Channel (« Sun TV News »), le secteur Télédiffusion a enregistré au troisième trimestre 2010 une charge de dépréciation d'actifs de 1,9 M\$ sur certains droits de diffusion.
- Au troisième trimestre 2010, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 0,8 M\$ a été enregistrée dans d'autres secteurs, contre une charge de 0,4 M\$ au troisième trimestre 2009.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 62,5 M\$ (taux d'imposition effectif de 28,4 %) au troisième trimestre 2010, contre 41,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 23,8 %) pour la même période de 2009.

- L'écart défavorable de 20,7 M\$, les taux d'imposition effectifs et leur fluctuation en 2010 par rapport à 2009 s'expliquent surtout par :
  - la hausse du bénéfice avant impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle ;
  - l'impact défavorable de la combinaison des taux d'impôt sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers ;
  - l'évolution favorable au troisième trimestre 2009 de la cédule de renversement futur des écarts temporaires.

## **Comparaison des neuf premiers mois de 2010 et 2009**

**Revenus** de 2,91 G\$, en hausse de 137,8 M\$ (5,0 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (154,8 M\$ ou 10,5 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Télédiffusion (4,3 M\$ ou 1,4 %) et Technologies et communications interactives (2,6 M\$ ou 3,9 %).
- Diminution dans le secteur Médias d'information (13,4 M\$ ou -1,7 %) surtout attribuable à la baisse des revenus publicitaires des journaux régionaux et des annuaires, et à la baisse des revenus de tirage, de même que dans le secteur Loisir et divertissement (7,4 M\$ ou -3,5 %).

**Bénéfice d'exploitation** de 972,6 M\$, en hausse de 83,5 M\$ (9,4 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (84,3 M\$ ou 12,2 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Médias d'information (10,0 M\$ ou 7,7 %) et Technologies et communications interactives (0,8 M\$ ou 29,6 %).
- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (1,5 M\$ ou -3,1 %) et Loisir et divertissement (1,2 M\$ ou -6,9 %).
- La variation de la juste valeur de Quebecor Media a entraîné un écart défavorable de 7,2 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2010 par rapport à la même période de 2009. La juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une hausse plus élevée au cours des neuf premiers mois de 2010 que celle enregistrée pour la même période de 2009. Par ailleurs, la hausse de l'action de Quebecor a également entraîné un écart défavorable de 9,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Compagnie au cours des neuf premiers mois de 2010.
- Si l'on exclut l'impact de la charge de rémunération à base d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement, au quatrième trimestre 2009, de la provision cumulative pour droits de licences de la partie II du CRTC, la hausse du bénéfice d'exploitation au cours de neuf premiers mois de 2010 s'est établie à 9,9 %, contre 9,6 % pour la même période de 2009.

**Bénéfice net** de 186,6 M\$ (2,90 \$ par action de base), contre 203,9 M\$ (3,17 \$ par action de base) au cours des neuf premiers mois de 2009, soit un écart de 17,3 M\$ (0,27 \$ par action de base) ou de -8,5 %.



Cet écart défavorable s'explique surtout par :

- la hausse de 46,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
- la hausse de 22,8 M\$ de la charge d'amortissement ;
- la hausse de 20,6 M\$ des frais financiers ;
- l'augmentation de 17,9 M\$ de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux ;
- l'inscription au cours des neuf premiers mois de 2010 de pertes sur refinancement de dettes totalisant 12,3 M\$.

Contrebalancées par :

- la hausse de 83,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- l'écart favorable lié à l'inscription d'une charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 13,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009 ;
- un écart favorable de 12,4 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 175,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010 (2,72 \$ par action de base), contre 152,3 M\$ (2,37 \$ par action de base) à la même période de 2009, soit une hausse de 22,7 M\$ (0,35 \$ par action de base), ou de 14,9 %.

**Charge d'amortissement** de 280,0 M\$, soit une hausse de 22,8 M\$, qui s'explique surtout par la même raison que celle mentionnée dans la comparaison des troisièmes trimestres 2010 et 2009.

**Frais financiers** de 209,4 M\$, en hausse de 20,6 M\$.

- Cette hausse s'explique principalement par :
  - une variation défavorable du taux de change sur les éléments d'exploitation au montant de 13,7 M\$ ;
  - la hausse des taux d'intérêt de base.

Contrebalancées en partie par :

- un montant supplémentaire de 2,9 M\$ d'intérêt alloué aux immobilisations et aux actifs incorporels, reflétant la proportion plus importante de la dette attribuée aux investissements dans le développement du réseau 3G+ jusqu'à la date du lancement.

**Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers** de 69,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2010, contre un gain de 57,3 M\$ à la même période de 2009, soit un écart favorable 12,4 M\$.

- Cet écart s'explique surtout par la fluctuation favorable de la juste valeur des options de règlement anticipé, contrebalancée en partie par la variation défavorable des gains et pertes sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur.

**Charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux** de 26,0 M\$, contre 8,1 M\$ à la même période de 2009, soit un écart défavorable de 17,9 M\$.

- Le secteur Télécommunications a enregistré une charge de restructuration totalisant 14,9 M\$ dans le cadre de la mise en service de son réseau 3G+.
- Un gain de 2,9 M\$ lié à l'aliénation d'éléments d'actif a également été enregistré dans le secteur Télécommunications au cours des neuf premiers mois de 2010, contre une perte de 1,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009.
- Une charge de dépréciation d'actifs de 7,6 M\$ a été enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2010 dans le secteur Télédiffusion dans le cadre du repositionnement de la chaîne de télévision généraliste Sun TV.
- Au cours des neuf premiers mois de 2010, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 4,6 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information en relation avec de nouveaux programmes de réduction d'effectifs, contre une charge de 5,8 M\$ au cours de la même période de 2009. Par suite de ces mesures, certains actifs ont été vendus dans ce secteur, résultant en un gain net de 2,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009. De plus, une charge de dépréciation hors caisse de 3,5 M\$ sur certains actifs a été enregistrée au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2010, contre une charge de 0,4 M\$ pour la même période de 2009.

- Une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 0,8 M\$ a été enregistrée au cours de neuf premiers mois de 2010 dans d'autres secteurs, contre une charge de 0,7 M\$ pour la même période de 2009.

**Perte sur refinancement de dette** de 12,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre un montant nul à la même période de 2009.

- Le 14 janvier 2010, Quebecor Media a prépayé des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et a réglé une partie correspondante de ses contrats de couverture pour un montant de 30,9 M\$, représentant une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. Cette transaction a entraîné une perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$ (exclusion faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle) y compris la perte de 6,5 M\$ déjà enregistrée dans les autres éléments du résultat étendu et reclassées à l'état des résultats.
- En mai 2010, Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media ») a remboursé le solde de sa facilité de crédit à terme et a réglé les contrats de couverture correspondants pour une contrepartie en espèces totale de 116,3 M\$. Cette transaction a entraîné le reclassement aux résultats d'une perte de 1,9 M\$ (exclusion faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle) qui était enregistrée auparavant dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Le 30 juin 2010, les facilités de crédit d'Osprey Media ont été annulées.

**Charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels** nulle pour les neuf premiers mois de 2010, contre une charge de 13,6 M\$ pour la même période de 2009

- Une charge hors caisse additionnelle de 5,6 M\$, sans incidence fiscale, avait été inscrite aux livres au cours des neuf premiers mois de 2009 en tant qu'ajustement à la charge hors caisse pour dépréciation de l'écart d'acquisition inscrite au quatrième trimestre 2008.
- Au cours des neuf premiers mois de 2009, la Compagnie avait aussi enregistré une charge de dépréciation des marques de commerce de ses publications du secteur Médias d'information de 8,0 M\$ à la suite de la réalisation de son test annuel de dépréciation.

**Charge d'impôts sur le bénéfice** de 140,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 27,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 94,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 19,7 %) pour la même période de 2009.

- L'écart défavorable de 46,8 M\$, les taux d'imposition effectifs et leur fluctuation en 2010 par rapport à 2009 s'expliquent surtout par :
  - l'impact défavorable de la combinaison des taux d'impôt sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers ;
  - la reconnaissance, au cours des neuf premiers mois de 2009, d'avantages fiscaux liés aux transactions de consolidation fiscale ;
  - l'incidence favorable en 2009 des baisses de taux d'imposition sur les revenus passifs adoptées par le gouvernement du Québec ;
  - la hausse du bénéfice d'exploitation avant impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle ;
  - l'évolution favorable en 2009 de la cédule de renversement futur des écarts temporaires.

Contrebalancés en partie par :

- une réduction, au cours des neuf premiers mois de 2010, des passifs d'impôts futurs résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

## **Flux de trésorerie libres générés par les activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media**

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media** de 89,5 M\$ au troisième trimestre 2010, contre des flux de 131,5 M\$ à la même période de 2009 (tableau 4).

- Cet écart défavorable de 42,0 M\$ s'explique surtout par une augmentation de 72,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations attribuable essentiellement aux investissements dans le réseau 3G+ par le secteur Télécommunications, contrebalancé en partie par la hausse de 24,4 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media** de 174,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre des flux de 192,5 M\$ à la même période de 2009 (tableau 4).

- Cet écart défavorable de 18,1 M\$ s'explique principalement par :
  - l'augmentation de 139,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements dans le réseau 3G+ par le secteur Télécommunications ;
  - la hausse de 51,8 M\$ des impôts exigibles ;
  - la hausse de 18,1 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt, dont l'impact de 13,7 M\$ lié à la variation défavorable du taux de change sur les éléments non monétaires à court terme ;
  - l'augmentation de 13,8 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de 89,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- la baisse de 69,4 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliquée surtout par la réduction inférieure des créiteurs au cours des neuf premiers mois de 2010 par rapport à la réduction à la même période de 2009, et par la hausse des impôts sur le bénéfice à payer, contrebalancé en partie par une hausse du niveau des stocks ;
- un écart favorable de 48,1 M\$ au chapitre du produit de l'aliénation d'éléments d'actif, essentiellement attribuable à la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information.

**Tableau 4**  
**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media**  
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :				
Télécommunications	52,0 \$	98,2 \$	239,7 \$	306,0 \$
Médias d'information	36,3	34,9	169,0	101,2
Télédiffusion	8,7	4,8	31,2	30,9
Loisir et divertissement	9,7	10,5	7,1	12,6
Technologies et communications interactives	0,8	0,4	1,5	(0,1)
Siège social et autres	0,7	0,6	(0,5)	3,0
	108,2	149,4	448,0	453,6
Portion monétaire de la charge d'intérêt <sup>1</sup>	(59,3)	(58,1)	(183,9)	(165,8)
Portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(17,2)	(3,3)	(20,3)	(6,5)
Impôts exigibles	(5,1)	(7,5)	(65,9)	(14,1)
Autres	(0,5)	2,1	0,9	(0,9)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	63,4	48,9	(4,4)	(73,8)
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>89,5 \$</b>	<b>131,5 \$</b>	<b>174,4 \$</b>	<b>192,5 \$</b>

<sup>1</sup> Intérêts sur la dette à long terme, conversion des éléments monétaires à court terme et autres frais d'intérêt, moins les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels.

**Tableau 5****Conciliation des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de Quebecor Media avec le bénéfice d'exploitation de cette filiale****(en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	<b>328,8</b> \$	304,4 \$	<b>982,7</b> \$	893,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	<b>(194,6)</b>	(122,6)	<b>(494,5)</b>	(355,3)
Acquisition d'actifs incorporels	<b>(28,3)</b>	(32,9)	<b>(89,8)</b>	(86,0)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif <sup>1</sup>	<b>2,3</b>	0,5	<b>49,6</b>	1,5
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>108,2</b> \$	149,4 \$	<b>448,0</b> \$	453,6 \$

<sup>1</sup> En 2010, la période de neuf mois inclut la vente de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information.

## ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

### Télécommunications

#### Troisième trimestre 2010

**Revenus** de 551,7 M\$, soit une progression de 48,3 M\$ (9,6 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 239,3 M\$, soit une hausse de 20,5 M\$ (9,4 %) principalement due à l'impact de l'augmentation de la clientèle, à la hausse de certains tarifs – dont l'impact de la refacturation à la clientèle des frais du CRTC relatifs au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale –, à la migration des services analogiques vers le numérique, à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante, et au succès des forfaits haute définition (« HD »).
- Revenus des services d'accès Internet de 160,9 M\$, en hausse de 16,3 M\$ (11,2 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, la migration des clients vers des services à plus grande vitesse, la hausse de certains tarifs et l'augmentation de la consommation.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 103,3 M\$, soit une hausse de 12,4 M\$ (13,6 %) provenant presque exclusivement de la progression de la clientèle à ce service.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 12,5 M\$, en hausse de 1,4 M\$ (13,1 %), due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle, notamment en raison du lancement du réseau 3G+ le 9 septembre 2010.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 15,1 M\$, en hausse de 0,5 M\$ (3,4 %).
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 5,6 M\$, en baisse de 0,8 M\$ (-12,9 %). Cette diminution est surtout due au franchisage de trois magasins corporatifs entre juillet 2009 et septembre 2010 ainsi qu'à la fermeture de quatre magasins durant cette même période.
- Revenus autres de 15,0 M\$, en baisse de 1,9 M\$ (-11,3 %), surtout attribuable à la diminution des ventes de terminaux.

**Revenu mensuel moyen par abonné** de Vidéotron de 96,04 \$ au troisième trimestre 2010, contre 88,85 \$ à la même période de 2009, en hausse de 7,19 \$ (8,1 %).

#### Statistiques de clientèles

*Télédistribution* – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 20 500 clients (1,2 %) au troisième trimestre 2010 (contre 27 100 clients au troisième trimestre 2009) et a augmenté de 42 300 clients (2,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010 (tableau 6). À la fin du troisième trimestre 2010, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 802 000 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 69,2 % en regard de 68,4 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de télécommunications, soit 2 603 700 résidences à la fin de septembre 2010).

- À la fin du troisième trimestre 2010, le service de télé numérique desservait 1 182 300 clients et avait recruté 40 300 clients au troisième trimestre 2010, en hausse de 3,5 % (contre une progression de 52 100 clients au troisième trimestre 2009). Sur une période de 12 mois, ce service a recruté 139 900 clients (13,4 %). Au 30 septembre 2010, le taux de pénétration des résidences par le service de télé numérique s'élevait à 45,4 %, contre 40,5 % un an auparavant.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la diminution de 19 800 clients (-3,1 %) au service de télédistribution analogique au troisième trimestre 2010 (contre une baisse de 25 000 clients au troisième trimestre 2009). Sur une période de 12 mois, ce service a accusé une diminution de 97 600 clients (-13,6 %).

*Accès Internet* – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 233 800 clients au 30 septembre 2010, en hausse de 32 100 clients (2,7 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 35 500 clients au troisième trimestre 2009). Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010, le service d'accès Internet par câble avait recruté 88 400 clients (7,7 %) (tableau 6). Au 30 septembre 2010, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 47,4 %, en regard de 44,5 % au 30 septembre 2009.

*Téléphonie par câble* – À la fin de septembre 2010, la téléphonie par câble comptait 1 098 100 clients, en hausse de 32 800 clients (3,1 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 44 300 clients au troisième trimestre 2009). Ce service a recruté 119 000 clients (12,2 %) depuis la fin du troisième trimestre 2009 (tableau 6). Au 30 septembre 2010, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 42,2 %, contre 38,0 % un an plus tôt.

*Téléphonie mobile* – Au 30 septembre 2010, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 95 400, soit une augmentation de 8 400 (9,7 %) par rapport à la fin du trimestre précédent (trois semaines après le lancement du réseau 3G+, soit depuis le 9 septembre 2010, 21 900 lignes avaient été activées sur ce nouveau réseau, dont 11 000 migrations en provenance du réseau ERMV, contre une hausse de 6 300 lignes au troisième trimestre 2009). En prévision du lancement du réseau 3G+ le 9 septembre 2010, aucune activation de ligne sur le réseau ERMV n'a été complétée après le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Le nombre de lignes au service mobile a augmenté de 15 600 (19,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2010 (tableau 6).

**Tableau 6**  
**Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres**  
**(en milliers de clients)**

	Sept. 2010	Jun 2010	Mars 2010	Déc. 2009	Sept. 2009	Jun 2009	Mars 2009	Déc. 2008
Télédistribution :								
Analogique	619,7	639,5	665,6	692,9	717,3	742,3	766,0	788,3
Numérique	1 182,3	1 142,0	1 119,9	1 084,1	1 042,4	990,3	963,2	927,3
Total de la télédistribution	1 802,0	1 781,5	1 785,5	1 777,0	1 759,7	1 732,6	1 729,2	1 715,6
Internet par câble	1 233,8	1 201,7	1 191,6	1 170,6	1 145,4	1 109,9	1 089,3	1 063,8
Téléphonie par câble	1 098,1	1 065,3	1 043,0	1 014,0	979,1	934,8	890,9	852,0
Téléphonie mobile <sup>1</sup>	95,4	87,0	85,3	82,8	79,8	73,5	68,0	63,4

<sup>1</sup> En milliers de lignes

**Bénéfice d'exploitation** de 260,6 M\$, en hausse de 24,9 M\$ (10,6 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
  - la croissance de la clientèle à tous les services ;
  - la hausse de certains tarifs au niveau des services de télédistribution et d'accès Internet ;
  - l'augmentation de la consommation Internet et la contribution des forfaits HD, de la vidéo sur demande et de la télévision payante ;
  - des marges bénéficiaires plus favorables au chapitre des terminaux numériques.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les coûts liés au déploiement du réseau 3G+ comprenant les coûts d'acquisition de 505 \$ par nouvelle ligne (soit les coûts directs, y compris les frais de ventes, de publicité et de marketing, ainsi que les subventions sur les appareils), et certains frais réglementaires.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement, au quatrième trimestre 2009, de la provision pour droits de licences de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 9,6 % au troisième trimestre 2010, contre une hausse de 17,1 % à la même période de 2009.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,8 % au troisième trimestre 2010, contre 53,2 % au même trimestre de 2009. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont subi un recul pour les raisons suivantes :

- L'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus.
- L'impact marginal sur les coûts de la hausse de certains tarifs.

Contrebalancés en partie par :

- La hausse des coûts d'exploitation liée au déploiement du réseau 3G+.

## **Neuf premiers mois de 2010**

**Revenus** de 1,62 G\$, soit une hausse de 154,8 M\$ (10,5 %) essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 704,7 M\$, soit une hausse de 57,9 M\$ (9,0 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 478,0 M\$, en hausse de 56,1 M\$ (13,3 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 303,0 M\$, soit une hausse de 43,5 M\$ (16,8 %).
- Revenus du service de téléphonie mobile de 36,3 M\$, en hausse de 6,2 M\$ (20,6 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires stables à 43,7 M\$.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron de 16,8 M\$, en baisse de 7,7 M\$ (-31,4 %).
- Revenus autres de 40,7 M\$, en baisse de 1,1 M\$ (-2,6 %).

**Revenu mensuel moyen par abonné** de Vidéotron de 94,68 \$ pour les neuf premiers mois de 2010, contre 87,04 \$ à la même période de 2009, en hausse de 7,64 \$ (8,8 %).

### **Statistiques de clientèle**

*Télédistribution* – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 25 000 clients (1,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2010, contre une hausse de 44 100 clients à la même période de 2009.

- Hausse de 98 200 clients (9,1 %) au service de télé numérique pour les neuf premiers mois de 2010, contre 115 100 clients à la même période de 2009.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 73 200 clients (-10,6 %), contre une perte de 71 000 clients à la même période de 2009.

*Accès Internet* – Un total de 63 200 nouveaux clients, soit une hausse de 5,4 %, ont été recrutés au service d'accès Internet par câble, contre 81 600 clients à la période correspondante de 2009.

*Téléphonie par câble* – Augmentation de 84 100 clients (8,3 %) au cours des neuf premiers mois de 2010, contre une progression de 127 100 clients à la même période de 2009.

*Téléphonie mobile* – Augmentation de 12 600 lignes, soit une hausse de 15,2 % au cours des neuf premiers mois de 2010, contre une augmentation de 16 400 lignes à la période correspondante de 2009.

**Bénéfice d'exploitation** de 776,3 M\$, en hausse de 84,3 M\$ (12,2 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
  - la croissance de la clientèle à tous les services ;
  - la hausse de certains tarifs sur le plan des services de télédistribution et d'accès Internet ;
  - l'augmentation de la consommation Internet ainsi que la contribution des forfaits HD et de la vidéo sur demande ;
  - des marges bénéficiaires plus favorables au chapitre des terminaux numériques.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les coûts liés au déploiement du réseau 3G+ et certains frais réglementaires ;
  - la réduction non récurrente de 7,4 M\$ des charges d'exploitation enregistrées au cours de neuf premiers mois de 2009 ;
  - la variation défavorable de 4,6 M\$ de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime de rémunération à base d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licences de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation du secteur a augmenté de 11,5 % au cours des neuf premiers mois de 2010, contre une hausse de 16,7 % à la même période de 2009.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,2 % pour les neuf premiers mois de 2010, contre 52,9 % à la même période de 2009. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une diminution pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2010.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 52,0 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 98,2 M\$ à la même période de 2009 (tableau 7), soit un recul de 46,2 M\$.

- La progression de 24,9 M\$ du bénéfice d'exploitation a été plus que contrebalancée par une hausse de 72,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations par rapport à la même période de 2009, surtout attribuable aux investissements dans le réseau 3G+.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 239,7 M\$ pour les neuf premiers mois de 2010, contre 306,0 M\$ à la même période de 2009 (tableau 7), soit une baisse de 66,3 M\$ expliquée surtout par l'augmentation de 151,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancée en partie par l'augmentation de 84,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

### **Tableau 7 : Télécommunications Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	260,6 \$	235,7 \$	776,3 \$	692,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(186,2)	(114,1)	(469,7)	(318,0)
Acquisitions d'actifs incorporels	(23,5)	(23,8)	(72,4)	(68,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	1,1	0,4	5,5	0,8
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>52,0 \$</b>	<b>98,2 \$</b>	<b>239,7 \$</b>	<b>306,0 \$</b>

## **Médias d'information**

### **Troisième trimestre 2010**

**Revenus** de 243,1 M\$, en baisse 4,5 M\$ (-1,8 %).

- Revenus publicitaires stables (la hausse de 2,4 % des revenus publicitaires des quotidiens urbains a été contrebalancée par la baisse des revenus publicitaires des annuaires), revenus de tirage en baisse de 6,3 % et revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 6,1 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont globalement augmenté de 0,7 % alors que ceux des journaux régionaux ont diminué de 3,8 % au troisième trimestre 2010.
- Diminution de 12,6 % des revenus des portails, dont une baisse de 16,2 % des revenus des portails généralistes surtout attribuable à la distribution de certains actifs en juin 2009 dans le cadre d'une réorganisation et à la perte d'un contrat, et une baisse de 9,1 % des revenus des portails spécialisés.

**Bénéfice d'exploitation** de 40,6 M\$, en baisse de 4,3 M\$ (-9,6 %).

- Cette baisse est surtout attribuable à :
  - l'impact de la baisse des revenus des journaux régionaux ;
  - l'impact de la hausse du prix du papier de 4,3 M\$ ;
  - l'écart défavorable lié aux frais de démarrage de Réseau Quebecor Media ;



Contrebalancés en partie par :

- l'impact des mesures de restructuration qui ont généré des économies de coûts additionnelles de 5,0 M\$ ;
- l'écart favorable de 5,0 M\$ sur le plan des crédits d'impôts multimédias sur la main-d'œuvre.
- En excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions et les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media, la baisse du bénéfice d'exploitation pour le troisième trimestre 2010 s'est établie à 6,7 %, contre une baisse de 9,0 % pour la même période de 2009.

Les mesures de restructuration du secteur Médias d'information, instaurées à la fin de 2008, comprennent des réductions d'effectifs, la consolidation des activités de prépresse et des salles d'expédition et de presse, la centralisation des processus administratifs, la consolidation des réseaux de distribution, ainsi que d'autres mesures de centralisation et d'optimisation des ressources visant les activités du secteur dans toutes les régions. Par ailleurs, parallèlement aux mesures de restructuration, des sources additionnelles de revenus continuent d'être explorées, y compris celles liées à la commercialisation des contenus d'Agence QMI et aux offres intégrées et convergentes présentées aux partenaires d'affaires, dont les initiatives de vente du Bureau de ventes nationales QMI et l'offre intégrée de produits et services de Réseau Quebecor Media.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 83,3 % au troisième trimestre 2010, contre 81,9 % au même trimestre de 2009. Cet écart s'explique surtout par l'impact défavorable lié à la composante fixe des coûts d'exploitation – qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus –, à la hausse du prix du papier et aux frais de démarrage de Réseau Quebecor Media, contrebalancées en partie par les réductions de coûts engendrées par les mesures de restructuration.

### **Neuf premiers mois de 2010**

**Revenus** de 762,5 M\$, en baisse 13,4 M\$ (-1,7 %).

- Revenus de tirage en baisse de 5,7 %, revenus publicitaires en baisse de 1,9 %, expliqué principalement par la baisse des revenus publicitaires des journaux régionaux et des annuaires, et revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 16,0 %.
- Les revenus des quotidiens urbains ont augmenté de 1,1 % alors que ceux des journaux régionaux ont diminué de 4,8 % au cours de neuf premiers mois de 2010.
- Les portails ont accusé un recul de 12,8 % de leurs revenus, dû pour l'essentiel à une baisse de 21,2 % des revenus des portails généralistes, attribuable à la distribution de certains actifs en juin 2009 dans le cadre d'une réorganisation et à la perte d'un contrat, ainsi qu'à une baisse de 6,9 % des revenus des portails spécialisés.

**Bénéfice d'exploitation** de 140,2 M\$, en hausse de 10,0 M\$ (7,7 %).

- Cette hausse est principalement attribuable à :
  - l'impact des mesures de restructuration qui ont généré des économies de coûts additionnelles de 29,0 M\$ ;
  - l'impact de la baisse du prix du papier de 5,2 M\$ ;
  - l'écart favorable de 5,0 M\$ sur le plan des crédits d'impôts multimédias sur la main-d'œuvre ;
  - les synergies liées à l'intégration opérationnelle de Canoë inc.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus ;
- l'écart défavorable lié au renversement de provisions pour bonis au cours de neuf premiers mois de 2009 ;
- l'écart défavorable lié aux frais de démarrage de Réseau Quebecor Media ;
- l'impact défavorable de 1,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions.
- En excluant l'impact de la charge de rémunération à base d'actions et les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media, la hausse du bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2010 s'est établie à 13,5 %, contre une baisse de 21,5 % pour la même période de 2009.

**Analyse de la relation coûts/revenus :** coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 81,6 % au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 83,2 % à la même période de 2009. Cet écart s'explique surtout par les mesures de restructuration et les synergies qui ont engendré des réductions de coûts importantes, par la baisse du prix du papier et par la hausse des crédits d'impôts sur la main-d'œuvre, contrebalancées en partie par l'impact défavorable lié à la composante fixe des coûts d'exploitation – qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus –, à l'écart défavorable lié aux renversements de provisions pour bonis en 2009 et aux frais de démarrage de Réseau Quebecor Media.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 36,3 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 34,9 M\$ à la même période de 2009 (tableau 8).

- L'écart favorable de 4,9 M\$ au chapitre des acquisitions d'actifs incorporels a été contrebalancé en partie par la baisse de 4,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation du secteur** de 169,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 101,2 M\$ à la même période de 2009 (tableau 8).

- Cette hausse de 67,8 M\$ s'explique surtout par un écart favorable de 42,6 M\$ au chapitre du produit de l'aliénation d'éléments d'actif lié surtout à la vente de certains actifs corporels au deuxième trimestre 2010, à la baisse de 15,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels et à la hausse de 10,0 M\$ du bénéfice d'exploitation.

### **Tableau 8 : Médias d'information Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)**

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	40,6 \$	44,9 \$	140,2 \$	130,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(3,7)	(3,4)	(7,0)	(20,2)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,8)	(6,7)	(7,5)	(9,5)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif <sup>1</sup>	1,2	0,1	43,3	0,7
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>36,3 \$</b>	<b>34,9 \$</b>	<b>169,0 \$</b>	<b>101,2 \$</b>

<sup>1</sup> En 2010, la période de neuf mois inclut la vente de certains actifs corporels.

### **Autres développements**

Le 24 janvier 2009, face au refus de la partie syndicale de reconnaître l'urgence de la situation et la nécessité d'apporter des changements fondamentaux au modèle d'affaires du *Journal de Montréal*, et afin d'éviter que la publication du *Journal de Montréal* ne soit perturbée par des moyens de pression, la direction du *Journal de Montréal* a décidé de se prévaloir du droit qui lui est reconnu par le *Code du travail* et a décrété un lock-out à l'égard des quelque 250 employés de la rédaction, de bureau et des petites annonces couverts par le certificat d'accréditation détenu par le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM). Depuis cette date, *Le Journal de Montréal* continue d'être publié malgré le conflit de travail.

Le 16 avril 2009, AbitibiBowater Inc. (« AbitibiBowater ») et certaines de ses filiales canadiennes se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, AbitibiBowater et certaines de ses filiales américaines et canadiennes se sont placées sous la protection du chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*. AbitibiBowater est le principal fournisseur de papier du secteur Médias d'information. À ce jour, ces procédures n'ont eu aucun impact important sur les activités d'exploitation de Quebecor Media, qui suit toujours de près la situation.

## Télédiffusion

### Troisième trimestre 2010

**Revenus** de 94,3 M\$, en hausse de 5,1 M\$ (5,7 %).

- Les revenus des activités de télévision ont augmenté de 5,2 M\$, ce qui s'explique surtout par :
  - une hausse des revenus publicitaires au Réseau TVA et dans les chaînes spécialisées ;
  - l'augmentation des revenus d'abonnements aux chaînes spécialisées ;
  - les revenus du Réseau TVA relatifs au Fonds d'aide à la programmation locale ;
  - l'augmentation des revenus en cinéma de TVA Films à la suite du succès du film *Piché : Entre ciel et Terre*.

Contrebalancés en partie par :

- l'écart défavorable des revenus de Canal Indigo à la suite de la vente de l'entité à Vidéotron le 1<sup>er</sup> décembre 2009 ;
- une diminution des revenus de commandite et de vidéo sur demande dans TVA Productions.
- Les revenus d'édition sont demeurés stables.

**Bénéfice d'exploitation** de 13,3 M\$, en hausse de 3,0 M\$ (29,1 %).

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en hausse de 3,9 M\$, qui s'explique surtout par :
  - l'impact de la croissance des revenus provenant du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
  - la rentabilité à la hausse de TVA Films, surtout au chapitre des sorties en salle de cinéma ;
  - la baisse des frais de ventes et administration du Réseau TVA.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse des coûts de contenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées, attribuable à la stratégie de programmation.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation en baisse de 0,4 M\$, surtout attribuable à une hausse des frais de ventes, de marketing et de publicité.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,9 % au troisième trimestre 2010, contre 88,5 % à la même période de 2009. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par l'importance relative inférieure des coûts fixes dans un contexte de croissance des revenus de télévision, par la diminution des frais de ventes et administration du Réseau TVA et par la hausse de la rentabilité de TVA Films, contrebalancé en partie par la hausse des coûts de contenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.

### Neuf premiers mois de 2010

**Revenus** de 314,8 M\$, en hausse de 4,3 M\$ (1,4 %).

- Les revenus des activités de télévision ont augmenté de 4,8 M\$, ce qui s'explique surtout par :
  - une hausse des revenus publicitaires des chaînes spécialisées et de Sun TV ;
  - les revenus du Réseau TVA relatifs au Fonds d'aide à la programmation locale ;
  - la hausse des revenus d'abonnements aux chaînes spécialisées.

Contrebalancés en partie par :

- une baisse des revenus publicitaires au Réseau TVA, dont l'impact de la migration des revenus vers d'autres chaînes durant les séries éliminatoires de hockey 2010 et les Jeux olympiques de Vancouver ;
  - l'écart défavorable des revenus de Canal Indigo à la suite de la vente de l'entité à Vidéotron le 1<sup>er</sup> décembre 2009 ;
  - une diminution des revenus de commandite et de vidéo sur demande du Réseau TVA.
- Les revenus totaux d'édition sont demeurés stables malgré la baisse des revenus en kiosque.

**Bénéfice d'exploitation** de 46,3 M\$, en baisse de 1,5 M\$ (-3,1 %)

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 1,1 M\$, qui s'explique surtout par :
  - la hausse des coûts de contenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées, attribuable à la stratégie de programmation ;
  - l'impact de la diminution des revenus du Réseau TVA.

Contrebalancés en partie par :

- l'incidence de la croissance des revenus liée aux chaînes spécialisées et à Sun TV ;
  - l'écart favorable en 2010 lié à l'inscription au cours des neuf premiers mois de 2009 d'une provision pour mauvaises créances de 1,4 M\$ dans TVA Films due à la situation économique précaire d'un client.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation stable.

**Analyse de la relation coûts/revenus** : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,3 % au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 84,6 % à la même période de 2009. Cette augmentation des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par la hausse des coûts de contenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 8,7 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 4,8 M\$ pour la même période de 2009 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 3,9 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 3,0 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 31,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2010, contre 30,9 M\$ à la même période de 2009, soit une augmentation de 0,3 M\$ (tableau 9).

**Tableau 9 : Télédiffusion**  
**Flux de trésorerie d'exploitation**  
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	13,3 \$	10,3 \$	46,3 \$	47,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(3,3)	(4,3)	(11,8)	(12,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,3)	(1,2)	(4,1)	(4,1)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	-	-	0,8	-
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>8,7 \$</b>	<b>4,8 \$</b>	<b>31,2 \$</b>	<b>30,9 \$</b>

## **Autres développements**

Le 17 mars 2010, le conseil d'administration de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a autorisé un programme de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités pour un maximum de 972 545 actions classe B, représentant approximativement 5 % des actions classe B émises et en circulation. Groupe TVA rachète ses actions classe B au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette Bourse. Au cours des neuf premiers mois de 2010, aucune action classe B n'a été rachetée.

Le 7 septembre 2010, Groupe TVA a procédé à la signature de la nouvelle convention collective avec ses employés de Montréal, laquelle est maintenant en vigueur jusqu'au 31 décembre 2012.

## **Loisir et divertissement**

### **Troisième trimestre 2010**

**Revenus** de 77,6 M\$, en baisse de 2,4 M\$ (-3,0 %).

- Diminution de 5,5 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») qui s'explique surtout par :
  - la baisse de 3,8 % des ventes au détail due à la diminution des ventes de disques en regard du troisième trimestre 2009, attribuable à de nombreuses nouveautés à succès parues en 2009 et à la diminution des ventes de vidéos ;
  - une baisse de 52,4 % des ventes en production, attribuable au report de certains projets à une date ultérieure dans Select TV, comparativement à la production de trois importants projets au troisième trimestre 2009.
- Baisse de 1,2 % des revenus du secteur Livres qui s'explique surtout par la baisse de l'offre de titres disponibles en distribution et en édition de livres, en littérature générale, contrebalancée en partie par la hausse des ventes de manuels en édition scolaire destinés aux élèves des niveaux primaire, secondaire et collégial du Québec.

**Bénéfice d'exploitation** de 12,2 M\$ au troisième trimestre 2010, en hausse de 0,3 M\$ (2,5 %). Cet écart favorable est surtout dû à la hausse du bénéfice d'exploitation du secteur Livres généré par la hausse des revenus et de la rentabilité de Les Éditions CEC inc., contrebalancé en partie par l'impact de la baisse des revenus du secteur Livres en distribution et de Groupe Archambault, jumelé à la diminution des taux de marges bénéficiaires des magasins Archambault.

### **Neuf premiers mois de 2010**

**Revenus** de 204,9 M\$, en baisse de 7,4 M\$ (-3,5 %).

- Baisse de 4,9 % des revenus de Groupe Archambault qui s'explique surtout par :
  - la baisse de 5,8 % des ventes au détail, due pour l'essentiel à la diminution des ventes de disques, de livres et de vidéos dans les magasins Archambault ;
  - une baisse de 59,8 % des ventes de production, attribuable à un plus grand nombre de sorties d'albums à succès en 2009, dont l'album dérivé de l'émission *Star Académie*.
- Baisse de 2,2 % des revenus du secteur Livres, essentiellement en raison des mêmes facteurs mentionnés ci-dessus dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2010.

**Bénéfice d'exploitation** de 16,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 17,5 M\$ à la même période de 2009. Cet écart défavorable de 1,2 M\$ (-6,9 %) est attribuable aux mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse du troisième trimestre.

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 9,7 M\$ au troisième trimestre 2010, contre des flux de 10,5 M\$ à la même période de 2009, soit un écart défavorable de 0,8 M\$ (tableau 10).

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 7,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2010, contre des flux de 12,6 M\$ à la même période de 2009 (tableau 10).

- Cet écart défavorable de 5,5 M\$ s'explique surtout par la hausse de 4,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels et par la diminution de 1,2 M\$ du bénéfice d'exploitation.

**Tableau 10 : Loisir et divertissement**  
**Flux de trésorerie d'exploitation**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	12,2 \$	11,9 \$	16,3 \$	17,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,8)	(0,4)	(3,4)	(1,5)
Acquisitions d'actifs incorporels	(1,7)	(1,0)	(5,8)	(3,4)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>9,7 \$</b>	<b>10,5 \$</b>	<b>7,1 \$</b>	<b>12,6 \$</b>

## Technologies et communications interactives

### Troisième trimestre 2010

**Revenus** de 22,4 M\$, en hausse de 1,2 M\$ (5,7 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
    - la hausse des activités auprès de clients au Canada, en Europe et en Asie.
- Contrebalancée en partie par :
- les écarts défavorables sur la conversion de devises en Europe ;
  - une baisse d'activité auprès de clients gouvernementaux.

**Bénéfice d'exploitation** de 1,2 M\$, en hausse de 0,2 M\$ (20,0 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par l'impact de la croissance des revenus, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de main-d'œuvre.

### Neuf premiers mois de 2010

**Revenus** de 70,1 M\$, en hausse de 2,6 M\$ (3,9 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des activités auprès de clients en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, contrebalancée partiellement par les écarts défavorables sur la conversion de devises, principalement en Europe.

**Bénéfice d'exploitation** de 3,5 M\$, en hausse de 0,8 M\$ (29,6 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
  - l'impact de la croissance des revenus ;
  - l'impact des mesures de restructuration et d'amélioration de la rentabilité instaurées en Amérique du Nord au cours de l'exercice 2009.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse des coûts de main-d'œuvre.

## **Flux de trésorerie d'exploitation**

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 0,8 M\$ au troisième trimestre 2010, contre des flux de 0,4 M\$ à la même période de 2009 (tableau 11).

**Flux de trésorerie d'exploitation** de 1,5 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre des flux négatifs de 0,1 M\$ à la même période de 2009 (tableau 11), soit une hausse de 1,6 M\$.

- Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse de 0,8 M\$ du bénéfice d'exploitation et par la baisse de 0,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

## **Tableau 11 : Technologies et communications interactives**

### **Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	1,2 \$	1,0 \$	3,5 \$	2,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,4)	(0,4)	(2,0)	(2,6)
Acquisitions d'actifs incorporels	–	(0,2)	–	(0,2)
<b>Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs</b>	<b>0,8 \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>1,5 \$</b>	<b>(0,1) \$</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

### Exploitation

*Troisième trimestre 2010*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 304,4 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 279,9 M\$ à la même période de 2009.

- Cet écart favorable de 24,5 M\$ s'explique principalement par la hausse de 28,9 M\$ du bénéfice d'exploitation.

*Neuf premiers mois de 2010*

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 689,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 612,2 M\$ à la même période de 2009.

- Cet écart favorable de 77,1 M\$ s'explique principalement par :
  - la hausse de 83,5 M\$ du bénéfice d'exploitation
  - l'écart favorable de 76,2 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliqué surtout par la réduction inférieure des créiteurs au cours des neuf premiers mois de 2010, par rapport à la réduction à la même période de 2009 et par la hausse des impôts sur le bénéfice à payer, contrebalancé en partie par une hausse du niveau des stocks.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 51,7 M\$ des impôts exigibles ;
- l'augmentation de 18,8 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt, dont l'impact de 13,7 M\$ lié à la variation défavorable du taux de change sur les éléments non monétaires à court terme ;
- la hausse de 13,8 M\$ de la portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux.

**Fonds de roulement** de Quebecor de 28,1 M\$ au 30 septembre 2010, contre un fonds de roulement négatif de 2,2 M\$ au 31 décembre 2009, soit un écart favorable de 30,3 M\$ reflétant surtout la hausse des espèces et quasi-espèces et l'augmentation du niveau des stocks, contrebalancées en partie par la hausse des impôts à payer (tableau 13).

### Financement

**Dettes consolidées** de Quebecor (dettes à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 160,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010. Variation nette favorable de 70,2 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Depuis la fin de 2009, la dette a diminué pour les raisons suivantes :
  - le remboursement de dettes pour un montant total de 290,6 M\$, dont le prépaiement par Quebecor Media, le 14 janvier 2010, des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 175,8 M\$ et le remboursement par Osprey Media, en mai 2010, de sa facilité de crédit pour un montant de 114,8 M\$ ;
  - la baisse de 71,4 M\$ de la dette due à la variation favorable de la juste valeur des dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt ;
  - les remboursements courants totalisant 51,0 M\$ sur la facilité de crédit bancaire et autres de Quebecor Media ;
  - l'incidence favorable du taux de change estimée à 74,0 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) lié aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
  - la diminution de 3,5 M\$ de la dette de Quebecor.



Au cours de la même période, les augmentations de la dette se résument comme suit :

- l'émission par Vidéotron, le 13 janvier 2010, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ pour un produit net de 293,9 M\$ (déduction faite des frais de financement) comportant un coupon de 7,125 % et échéant en 2020 ;
  - l'augmentation nette des avances sur les facilités bancaires renouvelables et des emprunts bancaires de Groupe TVA pour un montant de 6,9 M\$ ;
  - la hausse de 20,6 M\$ de la dette due à la variation de la juste valeur liée au risque d'intérêt couvert.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 373,4 M\$ au 31 décembre 2009 à un passif net de 303,2 M\$ au 30 septembre 2010. Cette variation favorable nette de 70,2 M\$ a été occasionnée principalement par l'incidence sur la juste valeur de l'évolution des taux d'intérêts au Canada par rapport à l'évolution aux États-Unis. L'écart s'explique aussi par le règlement, en janvier et en mai 2010, d'une partie des contrats de couverture, pour un montant total de 29,9 M\$. Ces écarts favorables ont été contrebalancés par l'écart défavorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
  - Le 14 janvier 2010, Quebecor Media a aussi prorogé la date d'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de janvier 2011 à janvier 2013 et obtenu certains autres amendements favorables aux clauses restrictives contenues dans ses facilités de crédit.

## Investissement

### *Troisième trimestre 2010*

**Acquisitions d'immobilisations** de 195,0 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 123,2 M\$ à la même période de 2009.

- Cette hausse de 71,8 M\$ s'explique surtout par les investissements du secteur Télécommunications dans le réseau 3G+.

**Acquisition d'actifs incorporels** de 28,3 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 32,9 M\$ à la même période de 2009.

**Acquisitions d'entreprises** (y compris les rachats des participations minoritaires) de 2,0 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 2,1 M\$ au même trimestre de 2009.

**Produit de l'aliénation d'éléments d'actif** de 2,3 M\$ au troisième trimestre 2010, contre 0,5 M\$ au troisième trimestre 2009.

### *Neuf premiers mois 2010*

**Acquisitions d'immobilisations** de 495,7 M\$, contre 357,7 M\$ à la même période de 2009. L'écart s'explique surtout par les investissements du secteur Télécommunications dans le réseau 3G+, contrebalancé par la baisse des investissements en immobilisations du secteur Médias d'information.

**Acquisitions d'actifs incorporels** de 89,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 86,0 M\$ à la même période de 2009, expliqué, entre autres, par les investissements pour le déploiement du réseau 3G+ dans le secteur Télécommunications.

**Acquisitions d'entreprises** (y compris les rachats des participations minoritaires) de 3,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 4,6 M\$ pour la même période de 2009.

- Rachat de parts des actionnaires sans contrôle d'une filiale du secteur Médias d'information au cours des neuf premiers mois de 2010 pour une contrepartie totale de 2,1 M\$.
- Versement au cours des neuf premiers mois de 2010 et 2009 d'un montant de 1,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition d'ASL Ltd. dans le secteur Médias d'information.
- Versement au cours des neuf premiers mois de 2009 d'un montant totalisant 1,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition de China Interactive Limited dans le secteur Technologies et communications interactives.
- Rachat de 253 300 actions classe B de Groupe TVA au cours des neuf premiers mois de 2009 pour une contrepartie totale de 2,6 M\$.

**Produit de l'aliénation d'éléments d'actif** de 49,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2010, contre 1,5 M\$ à la même période de 2009. Cet écart provient essentiellement de la disposition de certains actifs corporels dans le secteur Médias d'information au deuxième trimestre 2010.

## Situation financière au 30 septembre 2010

**Liquidités disponibles nettes** de 1,15 G\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 360,4 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 791,9 M\$.

**Liquidités disponibles nettes** de 68,6 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,8 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 70,4 M\$.

**Dettes consolidées** totalisant 3,72 G\$ au 30 septembre 2010, soit une baisse de 160,6 M\$ (cf « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 1,82 G\$ de Vidéotron (1,59 G\$ au 31 décembre 2009), de 244,7 M\$ de Corporation Sun Media (248,9 M\$ au 31 décembre 2009), de 96,8 M\$ de Groupe TVA (89,6 M\$ au 31 décembre 2009), de 1,45 G\$ de Quebecor Media (1,72 G\$ au 31 décembre 2009) et de 116,6 M\$ de Quebecor (120,1 M\$ au 31 décembre 2009). La dette consolidée au 31 décembre 2009 comprenait aussi la dette de 114,2 M\$ d'Osprey Media.

Au 30 septembre 2010, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

### **Tableau 12**

#### **Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Quebecor**

#### **Période de 12 mois terminée les 30 septembre**

**(en millions de dollars canadiens)**

2011	46,5	\$
2012	128,6	
2013	439,0	
2014	684,3	
2015	85,6	
2016 et ultérieurement	2 429,9	
<b>Total</b>	<b>3 813,9</b>	<b>\$</b>

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était d'environ 5,1 années au 30 septembre 2010 (5,2 années au 31 décembre 2009). La dette était constituée approximativement de 73,6 % de titres à taux fixe (68,2 % au 31 décembre 2009) et de 26,4 % de titres à taux variable (31,8 % au 31 décembre 2009).

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes. La Compagnie est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Compagnie et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 30 septembre 2010, la Compagnie et ses filiales respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

**Dividendes déclarés** par le conseil d'administration de Quebecor – Le 9 novembre 2010, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé aux actionnaires le 21 décembre 2010 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 26 novembre 2010.

## Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2010

### Tableau 13

#### Bilan consolidé de Quebecor

#### Analyse des principales variations entre les 31 décembre 2009 et 30 septembre 2010

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2010	31 déc. 2009	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<b>Actifs</b>				
Espèces et quasi-espèces, espèces et quasi-espèces (en fiducie), et placements temporaires	369,8 \$	335,3 \$	34,5 \$	Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation
Débiteurs	488,7	519,8	(31,1)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités
Stocks	202,6	176,1	26,5	Hausse des équipements de télédistribution et de téléphonie mobile liée, dans ce dernier cas, au lancement du réseau 3G+ dans le secteur Télécommunications
Immobilisations	2 745,5	2 498,6	246,9	Acquisition d'immobilisations (cf. « Investissements »), moins l'amortissement de la période
<b>Passifs</b>				
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	3 721,7	3 882,3	(160,6)	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés nets <sup>1</sup>	303,2	373,4	(70,2)	Cf. « Financement »
Passifs d'impôts futurs nets <sup>2</sup>	516,2	423,6	92,6	Utilisation d'avantages fiscaux et réclamation d'allocation du coût en capital en excédent de l'amortissement comptable

<sup>1</sup> Passif à long terme moins les actifs à long terme.

<sup>2</sup> Passif à long terme moins les actifs à court et à long terme.

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

### Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2010, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 14.

**Tableau 14**  
**Obligations contractuelles de Quebecor au 30 septembre 2010**  
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dettes à long terme <sup>1</sup>	3 813,9 \$	46,5 \$	567,6 \$	769,9 \$	2 429,9 \$
Paiement d'intérêts <sup>2</sup>	1 759,3	233,2	586,0	474,0	466,1
Contrats de location-exploitation	232,0	55,2	76,2	47,4	53,2
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	142,5	80,9	48,4	6,5	6,7
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	427,2	0,5	123,4	159,4	143,9
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>6 374,9 \$</b>	<b>416,3 \$</b>	<b>1 401,6 \$</b>	<b>1 457,2 \$</b>	<b>3 099,8 \$</b>

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

<sup>2</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2010.

<sup>3</sup> Estimation des déboursés futurs, déduction faite des encaissements futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

### Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 30 septembre 2010, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels l'exposent les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de ses dettes à long terme libellées en devises américaines. En outre, Quebecor Media utilise des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques, de modems et d'autres équipements, dont ceux pour le réseau 3G+ du secteur Télécommunications. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir des paiements contractuels futurs, en euros et en francs suisses.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement prévalant à ce moment.

La juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés au 30 septembre 2010 est présentée au tableau 15.

**Tableau 15**  
**Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés**  
(en millions de dollars canadiens)

	30 septembre 2010		31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)
Dette à long terme <sup>1</sup>	(3 813,9) \$	(4 017,1) \$	(3 924,8) \$	(3 988,5) \$
Instruments financiers dérivés :				
Options de règlement anticipé	110,8	110,8	41,1	41,1
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(1,6)	(1,6)	(4,3)	(4,3)
Contrats à terme de devises	0,1	0,1	(5,8)	(5,8)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	(301,7)	(301,7)	(363,3)	(363,3)

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Compagnie utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du taux de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est également rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou la Compagnie.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés est déterminée selon les modèles d'évaluation des options, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

Le tableau 16 présente le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2010 et 2009.

**Tableau 16**  
**Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2010	2009	2010	2009
Gain sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(76,6) \$	(17,3) \$	(68,2) \$	(19,7) \$
Gain sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(1,7)	(9,6)	(3,9)	(18,1)
(Gain) perte sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	(0,7)	(4,2)	2,4	(21,2)
Perte sur l'évaluation d'un placement de portefeuille	–	–	–	1,7
	(79,0) \$	(31,1) \$	(69,7) \$	(57,3) \$

Une perte de 7,7 M\$ et un gain de 95,4 M\$ ont été inscrits aux autres éléments du résultat étendu, respectivement au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2010, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gains de 12,4 M\$ et de 16,2 M\$ respectivement au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2009).

### Opérations entre apparentés

Au cours du troisième trimestre 2010, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,9 M\$ (0,4 M\$ au troisième trimestre 2009) compris dans les charges d'exploitation. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes à des compagnies apparentées pour un montant de 0,6 M\$ (0,5 M\$ au troisième trimestre 2009). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours des neuf premiers mois de 2010, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des compagnies apparentées pour un montant de 2,1 M\$ (7,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009) compris dans les charges d'exploitation. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes à des compagnies apparentées pour un montant de 2,6 M\$ (2,2 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2009). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours du deuxième trimestre 2010, la Compagnie a annoncé la création de Sun TV News, un nouveau partenariat dans lequel Groupe TVA détiendra une participation de 51 % et Corporation Sun Media une participation de 49 %. Ce nouveau partenariat lancera au premier trimestre 2011 une chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise. En outre, la Compagnie a décidé de mettre fin aux activités de la chaîne généraliste Sun TV dès la mise en ondes du nouveau service spécialisé.

### Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 17 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 31 octobre 2010. De plus, 2 664 938 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 31 octobre 2010.

**Tableau 17**  
**Capital-actions**  
**(en actions et en millions de dollars canadiens)**

	Au 31 octobre 2010	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	19 826 342	8,8 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droits de vote)	44 490 680	337,8 \$

### Développements récents en comptabilité au Canada

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur l'International Financial Reporting Standards (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice financier 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Aux fins de l'adoption des IFRS, la Compagnie a constitué une équipe d'implantation faisant intervenir un chef de projet, des membres de la direction des services et des filiales concernés et un comité de pilotage pour la gouvernance et la surveillance du projet, et a aussi retenu les services d'experts-conseils externes.

Un suivi à la haute direction et au comité de vérification sur l'avancement du projet de conversion des IFRS est effectué sur une base régulière.

Le projet de conversion consiste en quatre phases.

**Phase « Diagnostic »** – Cette étape comprenait un examen détaillé et une identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, une évaluation préliminaire de la norme IFRS 1 sur les exemptions pour la première adoption des IFRS, et une évaluation à haut niveau des conséquences potentielles sur les rapports financiers, processus d'entreprise, contrôles internes et systèmes d'information.

**Phase « Conception et élaboration de solutions »** – Cette étape comprenait l'élaboration des solutions aux questions comptables, la préparation d'un plan de conversion, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables, la réalisation d'une étude détaillée des impacts et des modifications à la conception des systèmes et des processus d'entreprise, le développement de matériel de formation IFRS et la rédaction des états financiers IFRS.

**Phase « Mise en œuvre »** – Cette étape comprend l'implantation des changements aux systèmes, aux processus d'entreprise et aux contrôles internes, la détermination du bilan d'ouverture des IFRS et des incidences fiscales, le maintien d'une comptabilité en parallèle en 2010 selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de rapprochements détaillés entre les PCGR du Canada et les IFRS relativement aux données comparables de 2010 dans les états financiers de 2011.

**Phase « Post mise en œuvre »** – Cette étape comprend l'évaluation du processus de conversion, l'évaluation des améliorations nécessaires pour un modèle IFRS opérationnel durable, et les tests de contrôles internes.

La Compagnie a terminé les phases Diagnostic et Conception du projet. Elle a développé des solutions pour tous les sujets importants et réalise présentement sa stratégie de mise en œuvre. La Compagnie a offert, à l'échelle de l'entreprise, une formation complète à ses employés clés qui seront touchés par le passage aux IFRS. La Compagnie continue d'informer les parties prenantes internes et externes sur la progression du projet de conversion aux IFRS.

La direction a évalué les exemptions au principe d'application rétrospective disponibles sous IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, ainsi que leur incidence potentielle sur la situation financière future de la Compagnie.

Lors de l'adoption des IFRS, les exemptions importantes que la Compagnie appliquera à la date de transition avec leurs impacts respectifs sur le bilan d'ouverture sont les suivantes :

Exemption	Application de l'exemption
Regroupements d'entreprises	La Compagnie appliquera l'exemption de ne pas redresser rétrospectivement les acquisitions d'entreprises conclues avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2010. Aucun impact n'est prévu dans le bilan d'ouverture.
Avantages sociaux	La Compagnie appliquera l'exemption permettant de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestations déterminées dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS, avec une augmentation correspondante des passifs découlant des régimes de retraite.
Coûts d'emprunt	Lors de la transition, la Compagnie choisira de capitaliser des coûts d'emprunt calculés selon les normes IFRS sur les actifs éligibles de manière prospective à partir de la date de transition. Par conséquent, certains soldes d'actifs à long terme et les bénéfices non répartis d'ouverture diminueront dans le bilan d'ouverture.

En plus des exemptions choisies, décrites ci-dessus, les IFRS ne permettent pas une application rétroactive de la réévaluation des estimations des périodes précédentes et de la désignation des ententes de couverture. Ainsi, les hypothèses utilisées pour calculer les estimations établies en vertu des PCGR du Canada seront utilisées lors de la transition aux IFRS aux fins de la préparation du bilan d'ouverture. De même, lors de la transition, la comptabilité de couverture ne sera appliquée que sur les relations de couverture qui étaient désignées précédemment en vertu des PCGR du Canada.

La direction est à finaliser la quantification de l'incidence prévue des écarts importants entre les normes comptables IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada. Des différences dans les conventions comptables appliquées à la date de transition aux IFRS et, par la suite, au chapitre de la constatation, de la mesure, de la présentation et de la divulgation de l'information financière, ainsi que leurs impacts sur les états financiers, sont prévues pour les sujets importants suivants :

Sujet important	Différence pouvant avoir un impact potentiel sur la Compagnie
Présentation des états financiers (IAS 1)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des variations de format et des divulgations additionnelles dans les notes aux états financiers sont exigées selon les normes IFRS.</li> </ul>
Immobilisations corporelles (IAS 16)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune capitalisation de pertes de démarrage encourues avant que certaines immobilisations corporelles construites à l'interne n'aient atteint le stade de quasi-achèvement.</li> <li>Par conséquent, certains soldes d'actifs à long terme et les bénéfices non répartis d'ouverture diminueront dans le bilan d'ouverture par le montant des pertes de démarrage capitalisées auparavant selon les PCGR du Canada. Aussi, la dépense d'amortissement devrait être différente selon les normes IFRS.</li> </ul>
Dépréciation d'actifs (IAS 36)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Regroupement des actifs en unités génératrices de trésorerie (« UGT ») sur la base d'entrées de trésorerie indépendantes aux fins des tests de dépréciation, lesquels sont effectués en une seule étape en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.</li> <li>Le changement de méthodologie pourrait entraîner des dépréciations d'actifs supplémentaires constatées à la transition et dans le futur selon les normes IFRS qui, autrement, ne seraient pas constatées selon les PCGR du Canada.</li> <li>Les écarts d'acquisition sont alloués et testés sur la base de l'UGT, ou le groupe d'UGT profitant de synergies collectives, auquel ils se rapportent.</li> <li>En certaines occasions, la dépréciation constatée antérieurement sur des actifs autres que l'écart d'acquisition doit être renversée.</li> </ul>
Impôts sur les résultats (IAS 12)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La constatation et la mesure des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent diverger.</li> <li>Les changements futurs dans les impôts différés au bilan afférents aux transactions comptabilisés dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat étendu sont aussi comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat étendu, au lieu d'être comptabilisés dans les résultats selon les PCGR du Canada.</li> <li>Les impôts différés du bilan d'ouverture seront également ajustés pour tenir compte des changements dans les autres normes comptables lors de la conversion aux IFRS.</li> </ul>
Avantages sociaux (IAS 19)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Constatation immédiate du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, dans les bénéfices non répartis d'ouverture en date de transition, et aux résultats pour les périodes subséquentes. Alors que, selon les PCGR du Canada, les coûts des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis ou non, étaient constatés linéairement sur la durée résiduelle moyenne prévue de service des employés participants ou constatés immédiatement aux résultats dès qu'ils sont engagés dans certains cas.</li> <li>Subséquentement à la date de transition aux IFRS, la Compagnie a choisi de constater les gains et les pertes actuariels aux résultats étendus lorsqu'ils se produisent, sans impact à l'état des résultats. Auparavant, selon les PCGR du Canada, les gains et les pertes actuariels étaient amortis aux résultats selon la méthode du corridor.</li> <li>Ce changement de convention comptable se traduira par la constatation d'une charge liée aux régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite potentiellement différente de celle autrement constatée selon les PCGR du Canada.</li> <li>La limite à laquelle un actif au titre des prestations définies peut être constaté diffère en IFRS, ce qui pourrait entraîner la constatation de passifs supplémentaires et la diminution des bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition, et des autres éléments du résultat étendu dans les périodes subséquentes à la transition.</li> </ul>



Sujet important	Différence pouvant avoir un impact potentiel sur la Compagnie
Regroupements d'entreprises et participation ne donnant pas le contrôle (IFRS 3R)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les participations sans contrôle sont constatées à la juste valeur et présentées comme un élément distinct des capitaux propres.</li> <li>• Les frais de transaction liés à l'acquisition et les frais de restructuration sont comptabilisés aux résultats lorsqu'encourus. Une contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur en date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur sont constatées aux résultats.</li> <li>• Les changements dans les participations dans une filiale qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisés comme des opérations sur les capitaux propres.</li> <li>• Ces différences pourraient entraîner des impacts sur les états financiers lors d'une acquisition d'entreprise effectuée après la transition.</li> </ul>
Opérations entre apparentées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La comptabilisation et l'évaluation de certaines opérations entre apparentés pourraient différer selon les normes IFRS.</li> <li>• Cette différence entraînera des reclassements au sein de comptes de capitaux propres dans le bilan d'ouverture.</li> </ul>
Paiement fondé sur les actions (IFRS 2)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le passif découlant d'un paiement fondé sur les actions à des employés, devant être réglé en espèces, est évalué initialement et à chaque date de fin de période à la juste valeur, comparativement à la valeur intrinsèque selon les PCGR du Canada. Lors d'attributions comportant des dates multiples pour l'acquisition des droits, chaque tranche est évaluée de manière indépendante.</li> <li>• Cette différence augmentera le passif lié aux rémunérations à la base d'action à la transition et la charge de rémunération dans les périodes subséquentes.</li> </ul>
Provisions et passifs éventuels (IAS 37)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un seuil de probabilité différent est utilisé pour la constatation des passifs éventuels, pouvant affecter le moment auquel une provision est comptabilisée. À la date de transition, les passifs liés à des pénalités sur contrats seront modifiés et l'ajustement requis sera porté aux bénéfices non répartis d'ouverture.</li> </ul>
Comptabilité de couverture (IAS 39)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les critères selon les IFRS pour l'évaluation de l'efficacité de couverture sont compatibles avec les PCGR du Canada en général, à l'exception de quelques différences dans certains cas spécifiques, y compris la prise en compte du risque de non-exécution dans les tests d'efficacité de couverture.</li> <li>• Lors de la transition, la Compagnie continuera d'appliquer la comptabilité de couverture à l'ensemble de ses ententes de couverture.</li> </ul>
Immobilisations incorporelles (IAS 38)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amortissement cumulé sur des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie qui a déjà été enregistré en PCGR du Canada avant 2002 devra être renversé lors de l'adoption initiale des IFRS afin de satisfaire à l'application rétroactive de l'IAS 38.</li> <li>• Lors de la transition, la Compagnie renversera l'amortissement cumulé qui a déjà été comptabilisé dans le passé sur des licences de télédiffusion.</li> </ul>

La direction a implanté un système permettant une comptabilisation parallèle de l'information financière en accord avec les IFRS, pour la date de transition et pour les périodes comparatives de 2010 qui seront présentées dans ses états financiers de 2011. Les processus comptables et budgétaires ont été adaptés en conséquence afin d'y intégrer les solutions au système d'information financière en prévision de l'adoption des IFRS.

Les impacts sur les systèmes de divulgation ainsi que sur les contrôles internes ont aussi été évalués. La Compagnie n'anticipe pas que des changements majeurs seront requis lors de la transition. Elle a aussi complété l'analyse des implications contractuelles et opérationnelles des nouvelles conventions comptables sur les ententes financières et autres obligations similaires. Selon les circonstances actuelles, la Compagnie n'a rien identifié d'éléments contentieux découlant de l'adoption des IFRS.

En outre, la Compagnie a préparé des états financiers préliminaires en format IFRS tel que requis par IAS 1, *Présentation des états financiers*.

La Compagnie continue de suivre de près l'évolution des différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Il est prévu que l'IASB continuera d'émettre de nouvelles normes comptables au cours de la période de transition. Par conséquent, l'impact final des normes IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie peut être mesuré seulement lorsque toutes les normes IFRS applicables à la date de conversion sont connues.

Le projet de conversion vers les IFRS de la Compagnie progresse selon l'échéancier prévu. Au fur et à mesure que le projet évolue, la Compagnie pourrait réviser ses intentions ou les niveaux de réalisation communiqués en fin de période, en réaction à des changements apportés aux normes internationales présentement en développement ou à la lumière de facteurs externes pouvant se produire d'ici la transition.

### **Contrôles et procédures**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2010, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction.

### **Renseignements supplémentaires**

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)>.

### **Mise en garde concernant l'information prospective**

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de construire et de déployer son nouveau réseau 3G+ selon l'échéancier prévu ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national dans les journaux et à la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres plateformes médias de communication et de publicité ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient requis par le développement de solutions technologiques alternatives ou l'incapacité à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Quebecor ;

- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les activités de son secteur Médias d'information afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par lequel sont offerts les services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à <[www.sedar.com](http://www.sedar.com)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 9 novembre 2010 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 9 novembre 2010

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2010			2009			2008	
	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre
<b>Exploitation</b>								
Revenus	969,9 \$	994,0 \$	948,1 \$	1 032,1 \$	924,5 \$	946,4 \$	903,4 \$	1 009,8 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, pertes sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle	329,9	354,2	288,5	387,6	301,0	315,9	272,2	310,1
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	59,7	68,5	46,8	84,0	52,9	56,3	43,1	60,8
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	32,1	(1,5)	0,2	2,0	16,2	11,3	16,4	(23,8)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(9,0)	(1,5)	(8,7)	(12,2)	(1,3)	9,2	(1,8)	(380,6)
Activités abandonnées	-	-	-	-	1,6	-	-	-
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>82,8</b>	<b>65,5</b>	<b>38,3</b>	<b>73,8</b>	<b>69,4</b>	<b>76,8</b>	<b>57,7</b>	<b>(343,6)</b>
<b>Données par action de base</b>								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,93 \$	1,06 \$	0,73 \$	1,31 \$	0,82 \$	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,50	(0,02)	-	0,03	0,26	0,17	0,26	(0,37)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,15)	(0,02)	(0,13)	(0,19)	(0,02)	0,14	(0,03)	(5,92)
Activités abandonnées	-	-	-	-	0,02	-	-	-
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>1,28</b>	<b>1,02</b>	<b>0,60</b>	<b>1,15</b>	<b>1,08</b>	<b>1,19</b>	<b>0,90</b>	<b>(5,34)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
<b>Données par action diluée</b>								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,92 \$	1,04 \$	0,72 \$	1,28 \$	0,81 \$	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,50	(0,02)	-	0,03	0,26	0,17	0,26	(0,37)
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,15)	(0,02)	(0,13)	(0,19)	(0,02)	0,14	(0,03)	(5,92)
Activités abandonnées	-	-	-	-	0,02	-	-	-
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>1,27</b>	<b>1,00</b>	<b>0,59</b>	<b>1,12</b>	<b>1,07</b>	<b>1,19</b>	<b>0,90</b>	<b>(5,34)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	65,0	64,9	64,8	64,7	64,6	64,3	64,3	64,3